

Une nouvelle aide à l'embauche: le zéro-charges:

Le gouvernement vient de créer une aide temporaire à l'embauche. Celle-ci réservée aux très petites structures, soit celles qui emploient moins de 10 salariés. Cette aide concerne les embauches effectuées à compter du 4 décembre 2008 et celles réalisées au cours de l'année 2009.

Ces embauches peuvent être faites en CDD d'une durée supérieure à un mois et en CDI, ou pour la transformation de CDD en CDI à compter du 4 décembre 2008, à temps plein ou partiel.

Cette aide est versée sur demande à effectuer au pôle emploi. Pour en savoir plus: www.entreprises.gouv.fr/zerocharges

Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans la région:

L'observatoire national de l'économie sociale et solidaire mis en place en 2008 présente les grandes données de cadrage des entreprises de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions.

Ce panorama est publié par le CNRES, avec le soutien de l'ARF, de la coisse des dépôts...

Il repose sur des données issues des travaux de l'INSEE-CLAP (31/12/2006) et une étude finalisée en décembre 2008. En savoir plus: www.cnres.org

Accompagnement Internet: Le Portail de la Vie Associative

Avec la mise en ligne du Portail de la Vie Associative, chaque association référencée peut désormais développer sa fiche de présentation, insérer des documents etc...**Vous vous posez des questions? Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique?** Une prochaine réunion vous guidera pas à pas pour vous approprier ce nouvel outil le Vendredi 27 mars de 9h à 12h. **Intervenante: Valérie Detournay** de la MDA. Tél: 03 20 73 46 08 Site: www.mda-roubaix.org

Cette page est à vous! Pour faire paraître vos événements, faites nous parvenir vos infos dès maintenant! Tel: 03 20 73 46 08 Mail: vdetournay@mda-roubaix.org

Du mercredi 11 mars au samedi 28 mars

Dans le cadre de la journée internationale de la femme (8 mars). Une exposition intitulée « Droits des Femmes » conçue par les bénévoles de la Ligue des Droits de l'Homme est exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville à Roubaix. Elle propose une sélection de 60 portraits de femme, célèbres ou anonymes, ayant contribué à l'émancipation féminine. Entrée gratuite, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 17h. Rens: Ligue des Droits de l'Homme au 06 85 84 36 09

Vendredi 13 mars

Pour la journée internationale de la femme 2009, une soirée événement est organisée par l'association Nomade Production au sein de la Maison des Associations à Roubaix, à 20h30. Vous sera présentée en première partie une scène ouverte avec de la poésie et du slam, qui sera suivie en deuxième partie par un spectacle d'humour « Interdit aux hommes » de et par Khadija et Fatima. Entrée libre, pour toutes informations contacter le 03 20 20 76 04

Mercredi 18 mars

L'Université Populaire et Citoyenne organise une conférence avec Patrick Viveret sur le thème « la fin du monde n'est pas la fin du monde » à 19h au Théâtre Pierre de Roubaix à Roubaix.

Pour plus de renseignements: <http://www.upc-roubaix.org> ou tél: 03 20 82 23 96 ou contact@upc-roubaix.org

Samedi 21 mars

Le G.E.R.U (Groupement d'Etudes et de Recherches Ufologiques) est heureux de vous recevoir lors de sa prochaine réunion qui se déroulera au sein de la Maison des Associations à Roubaix. Il traitera de l'actualité du phénomène O.V.N.I. Bienvenue à toutes et à tous dans une ambiance sérieuse mais très sympathique. Rens: G.E.R.U. 65, rue de Turenne Mouvaux ou 09 54 54 23 65 ou sur le site www.geru.fr.



Dimanche 5 avril

L'association Ludopital organise la 5ème édition des Motos pour Ludo, à partir de 10h au vélodrome de Roubaix, avec la participation de Ride Attack Finx Team. Renseignements: Ludopital, centre de cure médical « le Vert Pré » à Roubaix ou au 03 20 99 32 37.

Judi 9 avril

Le Comité de quartier du Cul de Four organise des rencontres avec le collectif Femmes, intitulées « les p'tits dèj du Collectif ». Ces rencontres ont lieu de 9h30 à 11h au 135 rue de Flandre à Roubaix. Elles sont ouvertes à toutes les femmes qui souhaitent passer un moment convivial tout en s'investissant dans la vie des quartiers. Pour participer à la prochaine réunion, vous pouvez venir vous inscrire au CQ du Cul de Four, 19 rue Basse Masure à Roubaix ou nous contacter par téléphone au 03 20 70 42 09.

32 mars

Dans le cadre de la « petite semaine du 32 mars 2009 » et des « 6èmes rencontres mondiales de nains de jardin », l'association Promenons notre vieux libraire organise « le réveillon du 32 mars » à partir de 18h à la Maison des Associations à Roubaix.



La Brève de la MDA

Brève n° 27 mars-avril 2009

Éditorial

Il y a un an déjà, la Maison Des Associations a invité tous les candidats à l'élection municipale à débattre sur le contenu de 5 propositions destinées à faire évoluer le monde associatif roubaisien.

De ces propositions élaborées de manière concertée avec un bon nombre d'associations, était ressortie la volonté partagée de mieux définir et clarifier les relations entre la Ville et les associations.

La Maison des Associations avait alors proposé que cela soit officialisé par une charte associative.

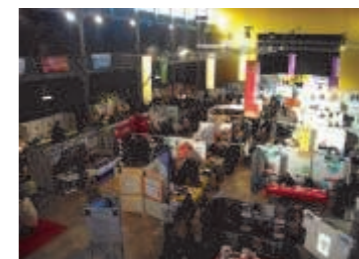
En effet, il nous semble indispensable, que la ville de Roubaix, à l'instar du Conseil Régional, se dote d'une charte d'engagements réciproques qui reconnaisse et renforce les relations entre le monde associatif et la Municipalité, des relations fondées sur des valeurs partagées, sur le respect des identités et des spécificités respectives.

Dans la lancée, et toujours dans l'optique de compléter cette démarche de concertation destinée à renforcer le partenariat avec les associations, la Maison des Associations souhaiterait que soit créé un Conseil Consultatif de la Vie Associative.

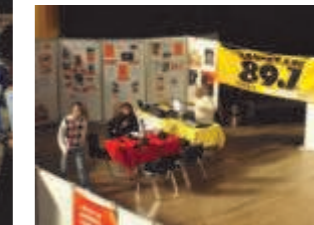
Ce Conseil permettrait, entre autre, de mieux cerner et par conséquent de mieux répondre aux difficultés rencontrées par le monde associatif en facilitant le dialogue entre élus associatifs d'une part, et élus et techniciens municipaux d'autre part, de concerter davantage les acteurs associatifs sur les grandes orientations municipales etc...

Bien que le chemin soit encore long, nous ne désespérons pas de voir les prémices de ces orientations se dessiner avant la fin de cette année.

Sandrine Verstavel, présidente.



Le 14 février la fête des associations fut réussie! La Maison Des Associations remercie chaleureusement tous les bénévoles, associations et partenaires qui ont contribué à sa réussite!



La Maison Des Associations recrute Une de nos priorités en 2009 est de renforcer l'accompagnement des associations. Pour cela, la MDA recrute un(e) chargé(e) d'accompagnement associatif qui viendra appuyer le travail initié par Stéphane EKKER depuis un an. Ce service se développera en lien avec le réseau de structures conseils métropolitaines. Il s'appuiera également sur des thématiques développées dans le cadre de nos rencontres : mécénat, financements publics... Ce service est mis en place grâce aux soutiens de la Ville de Roubaix et du Conseil Régional. Offre d'emploi disponible sur www.mda-roubaix.org

Bougez avec la MDA !

- Créer des projets transfrontaliers, jeudi 19 mars, de 9h à 12h. Comment créer vos projet transfrontaliers avec l'aide de l'Europe? Dans ce groupe nous vous présenterons aussi le projet de « la route associative » mis en place par les Maisons des Associations de Charleroi, Mons, Tourcoing et Roubaix.
- La Fondation de France, mardi 24 mars, de 9h à 11h. La Fondation de France vous présentera son fonctionnement, les critères d'intervention et ses différents appels à projet soutenant les associations œuvrant dans le domaine de la solidarité.
- Rencontres et échanges sur l'évaluation des politiques culturelles aux porteurs de projets, jeudi 12 et vendredi 13, de 10h à 17h. Qu'amène l'évaluation au champ culturel? Au programme réflexion, débats, rencontre et échange de bonnes pratiques.

Maison des Associations
24 Place de la Liberté 59 100 Roubaix
T : 03 20 73 46 64 F : 03 20 73 35 63
Email : contact@mda-roubaix.org
www.mda-roubaix.org



La Brève de la MDA
Lettre d'information de la Maison des Associations de Roubaix
Directrice de la publication : Sandrine Verstavel
Comité de rédaction : JM Deltombe, V. Detournay, Jean Denis Hue

Éditeur : Maison des Associations
24 Place de la Liberté. Roubaix.
Date de parution : sept 2005
Dépôt légal : sept 2005
Prix : gratuit - N° ISSN : 1778-0861



Le 3 février dernier, les représentants de la Préfecture du Nord, de l'URSSAF et d'Uniformation sont venus présenter les obligations légales des employeurs lors d'un petit déjeuner organisé par la MDA. 65 000 associations sont enregistrées sur la métropole mais la moitié est probablement en sommeil...

La Préfecture a un rôle de greffe (enregistrement des créations, modifications et dissolutions) et un rôle d'information (mise en relation avec les autres services, voir site internet).

Ces enregistrements répondent à un certain nombre de procédures qui permettent grâce à la déclaration de disposer de la capacité juridique d'une personne morale (contrat entre deux personnes dans un but non lucratif), d'écrire des statuts (titre, objet, identité des personnes et statuts).

La Préfecture enregistre également tout type de modifications: changement de bureau, des statuts, ou dissolution. Mais la Préfecture n'a pas la compétence pour apprécier le caractère licite et la

légalité des statuts, ces derniers font loi. La déclaration par sa publication au JO donne la personnalité juridique, permet d'obtenir des subventions, de recevoir des dons manuels, de mener des actions en justice, d'ouvrir un compte.

Toute modification de bureau, de statuts... est à enregistrer en préfecture ainsi que la dissolution de l'association en précisant la dévolution de l'actif.

Ces déclarations sont très importantes car les autres institutions font appel à la préfecture pour vérifier le fonctionnement, car en cas de conflit on se réfère aux statuts déclarés. Pour en savoir plus: www.nord.pref.gouv.fr

L'URSSAF est intervenue sur les obligations de l'association employeuse: L'obtention d'un numéro de Siret par le centre des impôts (CFE) si l'association n'a pas d'employé et à l'URSSAF dans le cas contraire.

Le chèque emploi associatif apporte une simplification des démarches pour le paiement et le calcul des fiches de paie (prise en charge globale des cotisations

dans la limite de 9 équivalents temps plein).

Mais avant d'entamer ces procédures, les déclarations à la préfecture doivent être à jour (adresse de l'association, les personnes déclarées, et les statuts). Pour en savoir plus: <http://www.cea.urssaf.fr>

Enfin, l'association employeuse a également des obligations de financement de la formation professionnelle: l'association a obligation de cotiser pour la formation de ses salariés, les associations employeuses doivent verser un impôt soit au Trésor public soit à un Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

Ces cotisations servent à financer les congés formations, les périodes de professionnalisation, les plans de formation.

L'OPCA accompagne l'association dans la mise en œuvre de ses actions de formation grâce à ses compétences en ingénierie financière et pédagogique.

Pour en savoir plus: www.uniformation.fr Toutes les informations sur ce petit déjeuner sur www.mda-roubaix.org

Informations pratiques

Les contrats aidés pour les associations

L'objectif de contrats aidés (CAE et CAV) pour 2009 est de 4158 contrats alors qu'il n'était que de 2667 en 2008 et 3228 en 2007 pour le bassin Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys.

De plus, une aide forfaitaire de 1500 euros pourra être attribuée à l'employeur dans le cadre du Contrat d'avenir si ce contrat est transformé en CDI avant son terme.

L'octroi de ces contrats est conditionné par l'engagement des actions d'orientation, de formation ou d'accompagnement dans l'emploi. Informations sur www.pole-emploi.fr

Fondation Audiens Générations: Appel à projet 2009

La Fondation Audiens Générations a été créée le 12 septembre 2007 sous l'égide de l'Institut de France par le Groupe Audiens, groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la presse et du spectacle.

Elle a pour vocation de récompenser chaque année des œuvres, des actions et des projets traduisant la solidarité active entre générations professionnelles pour ces quatre secteurs d'activité.

En 2009, le jury décernera en septembre prochain un Prix d'Excellence, trois Prix d'Encouragement et un Prix Spécial. Les dossiers devront être renvoyés pour le 30 avril 2009 au plus tard. Pour en savoir plus: www.audiens.org

Bienvenue aux nouveaux adhérents!

Granparenfant: promotion des réflexions et des activités tissant du lien entre les générations et les cultures pour un mieux vivre ensemble. Contact: Mme Suzanne Lescouffe, 20 rue de Lille, Roubaix.

Centre social Fresnoy Mackellerie: développement des solidarités de quartier, actions de promotion des habitants tant sur le plan culturel que social, réponses aux besoins sociaux de la population, actions de prévention et d'insertion en direction des populations en difficultés. Contact: Mr Reda Djellab, 77 rue de Rome Roubaix.

Grand Large: promotion et pratiques des activités nautiques. Contact: M Joseph Grillon, 9 rue Rubens, Wambrechies.

Accompagner le Développement du Couple et de la Personne (ADCP): organisation et promotion de l'accompagnement de personnes qui, en couple ou individuellement, expriment un désir d'évolution, de conscience, de sens, et de mieux-être dans leurs relations. Contact: Mme Jeanine Turlure, 52 bis rue d'Inkermann Roubaix.

OSSOUD: à vocation culturelle et sportive, l'association développe du soutien scolaire, de l'écoute, à la résolution des difficultés des habitants du quartier, organisation de voyages extra-communaux, participation aux tournois locaux et amicaux... Contact: M Saïd Fouad, 33/16 rue Ernest Renan Roubaix.

Quelle politique associative à Roubaix?

Trois questions à Toni MACQUET, conseiller municipal en charge de la vie associative.

Depuis maintenant un an dans la nouvelle équipe municipale, Toni MACQUET est conseiller municipal en charge de la vie associative. Echange autour de l'actualité associative avec ce représentant de la politique roubaissienne.

Dans le contexte de la crise, comment percevez-vous en tant qu'élu à la vie associative l'évolution de la situation des associations roubaissiennes? Quels sont les atouts de la vie associative à Roubaix...et ses faiblesses?

« En tant que militant associatif, je pense que l'atout principal des associations doit être de garantir la vigueur démocratique grâce à cette diversité et à cette richesse du monde associatif que nous connaissons à Roubaix. Cet engagement des bénévoles et des militants est probablement lié à l'histoire particulière de Roubaix. Je suis donc attentif à ce que la crise ne fragilise pas davantage le tissu associatif roubaisien ».

Comment cette crise va évoluer? Il y a un risque important de diminution globale des crédits de l'état.

Quel sera l'impact de la poursuite de la décentralisation sur les finances des collectivités locales?

« L'éclatement croissant de la vie associative est un réel danger, il mène parfois à des concurrences entre les associations qui ont la même activité!

Il est important d'encourager la mutualisation et une plus grande coopération des associations entre elles. L'absence dans certaines associations de culture de gestion est aujourd'hui un autre risque ».

Lors des municipales de mars 2008, la MDA avait adressé 5 propositions pour améliorer la vie associative à tous les candidats. Quelles sont les propositions que vous aviez retenues et où en sommes nous aujourd'hui? Quelles sont les prochaines étapes?

« Un point essentiel voulu par la nouvelle municipalité est de favoriser la concertation entre tous.

Les associations doivent par conséquent peser davantage dans les choix politiques. Pour cela, nous devons renforcer les moyens d'accompagnement et d'organisation des associations.

Ensemble, la Ville et les associations doivent pouvoir anticiper et travailler à limiter les effets de la crise.

Avant l'été, nous aurons proposé aux associations une charte qui sera une déclinaison à l'échelle de la Ville de celle qui existe déjà avec le Conseil Régional.

Notre ambition est aussi de mettre en place un conseil consultatif de la vie associative. Ce sera fait également en concertation avec les associations roubaissiennes. »

Comment la dimension associative, qui touche un grand nombre de domaines, est intégrée dans la politique municipale? Comment cela se traduit-il dans le fonctionnement municipal de tous les jours? Avez-vous des projets pour améliorer si nécessaire ce fonctionnement?

« Les élus et les techniciens de la ville ont conscience que certains projets associatifs ne peuvent être traités par un seul service et demandent une réflexion plus globale, nous y travaillons, la vie associative a aujourd'hui une dimension transversale forte. On sait par exemple que la culture est vecteur d'insertion et de mobilité pour les jeunes.

Comme mes autres collègues, nous sommes vigilants à améliorer notre réflexion collective et à décloisonner nos interventions.

Comme l'agenda 21, la vie associative doit contribuer pour les services municipaux à travailler en équipe.

Deux sujets concrets me préoccupent actuellement: comment améliorer l'accueil des associations dans l'Hôtel de Ville et comment mieux répartir les locaux municipaux aux associations. Nous aurons l'occasion de reparler de ces 2 sujets. »

Les associations en fête...



En parade! Fières de montrer leur engagement dans la ville, les associations ont défilé dans Roubaix pour lancer l'événement, hissant leurs couleurs, déguisées et dans la bonne humeur sous un beau soleil d'hiver. Les associations belges « Les passeurs de rêves », avec leurs géants-marionnettes, et le « Caber Feith Pipe Band » au son de musiques écossaises ont contribué à l'ambiance festive de la rencontre.

Une journée d'animations pour mieux connaître les associations roubaissiennes. Plus de 85 associations étaient présentes ce samedi 14 février à la salle Watremez pour illustrer la diversité des services et des activités proposés aux habitants.



La borne de la route des associations dévoilée...

Les Maisons Des Associations de Tourcoing, Mons et Charleroi étaient invitées pour inaugurer le partenariat qui les lie avec la MDA de Roubaix dans le cadre d'un projet Interreg sur 4 ans. Quatre ans pour partager nos pratiques et susciter des coopérations entre les associations des quatre villes.